MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

EFE GIB 2

SESSION 2025

CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP

SECTION : GÉNIE INDUSTRIEL

Option : BOIS

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 5 heures

Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.
Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public** :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	2100J	102	9312

Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	2100J	102	9312

IMPRIMERIE NATIONALE – 25 0713 – D'après documents fournis

CAPLP EXTERNE

Section GÉNIE INDUSTRIEL option BOIS

Épreuve disciplinaire appliquée

Session 2025

Coefficient 2 – Durée 5 heures
Aucun document autorisé

Les documents réponses DR, complétés ou non, sont à rendre avec les feuilles de copie.
Rédiger sur feuilles de copies quand il n'est pas précisé de compléter un document.

Constitution du dossier

Dossier sujet	pages 2 à 6
Documents pédagogiques - DP	pages 7 à 33
Documents techniques - DT	pages 34 à 35
Document réponse - DR	page 36

Les réflexions pédagogiques doivent conduire à concevoir une séquence de formation relative aux enseignements professionnels du baccalauréat professionnel « Technicien menuisier agenceur » (TMA).
Les professeurs doivent proposer des activités concrètes afin que les élèves acquièrent des compétences professionnelles. Ils sont également confrontés à une exigence de planification, de définition et d'articulation de séquences d'enseignement logiques garantissant d'aborder tous les points du référentiel assigné. En plus de garantir la cohérence de l'enseignement, ce séquencement est aussi le point de départ de véritables mutualisations pédagogiques. Même si chaque enseignant reste libre de définir ses séquences et leurs contenus, la mutualisation des activités des élèves n'a de sens que si la relation référentiel/situations d'apprentissage/séquences est correctement décrite. C'est à partir de cette identification que d'autres professeurs pourront adapter une proposition à un nouveau contexte, la modifier, ou encore l'améliorer.

Le concept de séance :
Une séance pédagogique est une période d'enseignement qui vise à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. L'ensemble des séances s'inscrit dans une séquence.

Le concept de séquence :
Une séquence est un ensemble continu ou discontinu de séances, articulées entre-elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre un objectif professionnel.

Le concept d'évaluation sommative :
Une évaluation sommative est un outil d'appréciation du niveau d'acquisition des apprentissages. Elle survient, en général, au terme d'une séance ou d'une séquence d'enseignement et permet de vérifier le degré de maîtrise des compétences visées.

Le concept de remédiation :
La remédiation est un dispositif pédagogique qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative ou sommative.

Un séquencement des enseignements est proposé sur le document **DP6**, le choix a été fait de définir des séquences (repérées S) de durées variables de quelques semaines (ni trop courtes pour garantir la possibilité d'agir et d'apprendre, ni trop longues pour ne pas générer de lassitude), s'intégrant entre chaque période de congés scolaires.
Dans cette organisation, le concept de séquence respecte les données suivantes :

- chaque séquence vise l'acquisition (découverte ou approfondissement) de compétences et connaissances précises, identifiées dans le référentiel ;
- chaque séquence correspond à un thème unique de travail, porteur de sens pour les élèves ;
- chaque séquence est constituée de deux à quatre semaines consécutives ou positionnées en amont/aval d'une Période de formation en milieu professionnel (PFMP) afin d'exploiter des situations de travail complémentaires entre le lycée professionnel et l'entreprise ;
- chaque séquence donne lieu à une évaluation sommative, soit intégrée dans son déroulement, soit prévue au cours d'une séquence suivante.

Données d'entrée

La première donnée est constituée des extraits du vadémécum de la seconde professionnelle de la famille de métiers de l'Agencement, de la menuiserie et de l'ameublement « la 2nde AMA » figurant dans le document **DP1**, du Référentiel du Baccalauréat professionnel T.M.A figurant dans le document **DP2** et du vadémécum de la 3ème Prépa-Métiers (3PM) figurant dans le document **DP3**.

La deuxième donnée concerne l'organisation pédagogique adoptée par l'établissement. Elle est précisée dans les documents **DP4** à **DP6**.

La troisième donnée concerne le projet technique support de tout ou partie des activités de formation, celui proposé pour le sujet est décrit dans les documents techniques **DT1** à **DT2**.
Le projet concerne l'aménagement des locaux multiservices. Le support technique développe la fabrication et la mise en œuvre de la banque d'accueil pour l'espace « Entrée ».

La quatrième donnée précise les moyens à disposition de la première BAC PRO TMA (1TMA):

- un lieu permettant aux élèves d'accéder à des ressources numériques, aux logiciels professionnels et à l'espace numérique de travail ;
- un accès « Wifi » est possible dans l'atelier, quatre tablettes sont à disposition ;
- deux tableaux blancs mobiles sont à disposition sur l'espace atelier ;
- une salle dédiée aux lancements des activités ou aux apports théoriques se trouve à proximité de l'atelier, qui est disponible durant l'intégralité des plages horaires d'enseignement professionnel ;
- un plateau technique composé d'un parc machine complet nécessaire à la filière TMA, de quatre zones avec des établis (huit établis par zone), d'une zone de stockage du bois et des panneaux, d'une zone de montage et d'une zone de finition intégrant une cabine sèche pour l'application de produits de finition.

Le travail demandé

1. MISE EN SITUATION

La première partie du sujet prend appui sur la réalisation d'un mobilier d'accueil dans l'espace « Entrée » **DT1** et **DT2** composé d'une banque d'accueil, d'un évier en inox et d'un plateau rabattable. L'extrait du dossier technique sera donné, en l'état, aux élèves afin de les familiariser au contexte professionnel.
L'équipe pédagogique retient la solution d'un revêtement stratifié pour la réalisation de la banque d'accueil avec des élèves de seconde professionnelle de la famille de métiers d'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement (2nde AMA).
La fabrication et l'assemblage de la banque d'accueil sont prévus au second semestre de l'année de seconde, après les vacances d'hiver. La préparation des surfaces sera abordée ultérieurement.

Question 1-1

- Inventorier les compétences communes et les compétences détaillées susceptibles d'être mobilisées pour la fabrication et l'assemblage de la banque d'accueil.

Question 1-2
Les débuts et les fins des séquences sont des temps auxquels il convient d'apporter une attention particulière.

- Positionner le début et la fin des séquences de fabrication et d'assemblage dans l'organisation annuelle sur le document réponse **DR1**.

Question 1-3
Pour aborder les séquences citées ci-dessus, un travail de préparation de fabrication est proposé à la classe de 2nde AMA.

- Lister et présenter de façon synthétique sous forme d'une fiche contrat, les compétences communes et détaillées.

2. SÉCURITÉ

Le Code du travail impose des démarches particulières pour les élèves mineurs. Un extrait de la réglementation est présenté sur le document **DP7.**
Avant de pouvoir utiliser les machines, il faut pouvoir attester d'une part que tous les apprenants entrants en 1 TMA ont suivi la formation à la sécurité pour l'utilisation de ces équipements et d'autre part qu'une évaluation et une remédiation ont été proposées.

Lors d'une réunion d'équipe disciplinaire, le Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) souhaite mettre l'accent sur la sécurité. Il propose de créer un temps fort pour former tous les élèves entrants dans leur cursus de formation. Cela implique d'élaborer des outils de suivi pour attester auprès de l'inspecteur du travail, de la mise en œuvre de la formation à la sécurité. Ce temps fort sera à articuler avec les enseignements dispensés et les différents dispositifs d'accompagnement imposés dans la répartition horaire **DP4**.
Le groupe est constitué de quinze élèves pour la classe de 1TMA, quatre apprenants issus de seconde générale et technologique et onze apprenants issus de la seconde AMA.

Question 2-1

- En prenant appui sur le document **DP7,** identifier les contraintes réglementaires pour les élèves mineurs qui doivent travailler sur le plateau technique.

Question 2-2

- Inventorier les principaux risques auxquels s'exposent les élèves lors des activités professionnelles pour une classe Baccalauréat professionnel T.M.A.

Question 2-3

- Proposer une organisation pédagogique se déroulant sur une journée banalisée relative au thème de la sécurité pour la classe de 1TMA.

Question 2-4

- Proposer un modèle d'évaluation à mettre en œuvre à l'issue de cette action.
- Indiquer sur quels temps de formation peut être organisée la remédiation pour les élèves n'ayant pas acquis les bonnes pratiques en matière de sécurité.

3. CONCEPTION D'UNE SÉQUENCE ET D'UNE SÉANCE DE FORMATION

Le professeur de spécialité de la première Baccalauréat professionnel T.M.A. intervient dans une classe de quinze élèves. La base de la répartition horaire est indiquée dans le document **DP4**.
Concernant l'enseignement professionnel dont l'enseignant de spécialité a la charge, l'emploi du temps de la classe de 1 T.M.A est précisé dans le document **DP5**.
Les élèves de 1T.M.A bénéficient, par semaine, de 9 heures d'enseignements professionnels et de 2,5 heures d'enseignement de construction. À cela s'ajoutent une heure de co-intervention avec l'enseignement du français et une demi-heure de co-intervention avec l'enseignement de mathématiques - sciences physique – chimie.

Question 3-1

- Concevoir et formaliser une progression de la séquence pédagogique qui se déroulera durant la période **(S17** du **DP6)** portant sur l'installation de la banque d'accueil et permettant de développer la compétence **C4.5 : « Conduire les opérations de pose sur chantier ».**

Question 3-2

- Rédiger une évaluation de la séquence développée à la question 3-1. Préciser notamment :
  - les indicateurs de réussite retenus ;
  - les points clés de l'évaluation ;
  - le temps consacré.

Porter une attention toute particulière à la présentation du document qui sera celui donné aux élèves.

Question 3-3

- Concevoir et formaliser le déroulement d'une séance d'enseignement (rôle du professeur, des élèves et les outils didactiques mobilisés …), durant la période **S17** (voir **DP6**), en tenant compte des moyens et des techniques de mise en œuvre sur le chantier et ayant comme support la banque d'accueil.

4) LIAISON COLLÈGE /LYCÉE (immersion de collégiens de 3PM)

L'établissement propose des immersions à destination des élèves de 3PM : l'enseignant de spécialité aura en charge trois élèves de 3PM au sein de sa classe de 1 T.M.A.
Le DDFPT sollicite l'enseignant pour proposer la découverte des activités d'agencement.
Un extrait du vadémécum « la 3ème Prépa-Métiers » est proposé sur le document **DP3**.
Les élèves de 3PM bénéficient, par semaine, de cinq heures de découvertes des métiers et des formations professionnelles.

Question 4-1

- Lister des activités pratiques à mettre en place pour les 3PM relatives à la mise en œuvre de la banque d'accueil (séquence **S17**).

Question 4-2

- En prenant appui sur les documents **DP2, DP3 et DP7**, lister les contraintes liées à la sécurité pour accueillir les 3PM.

Question 4-3

À la fin de l'immersion, chaque élève de 3PM doit renseigner un questionnaire pour son bilan d'immersion destiné aux professeurs principaux et au PSY-EN afin de conforter son projet d'orientation.

- Proposer une fiche d'autoévaluation à destination des élèves de 3PM en lien avec la spécialité des Baccalauréats professionnel TMA dans le cadre de l'immersion de la séquence S17.

Question 4-4

- Lister les points d'intérêt et les points de vigilance des immersions pour des élèves de 3PM.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP1

EXTRAIT DU VADEMECUM DE LA FAMILLE DE MÉTIERS AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT A.M.A

Enseigner au sein de la famille de métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

Compétences communes à la famille de métiers

L'analyse des trois référentiels des diplômes composant la famille a permis d'identifier des compétences professionnelles communes assurant la professionnalisation du jeune dès son entrée en formation. L'organigramme ci-dessous détaille les sept compétences retenues.

Compétences communes en seconde		Compétences détaillées
S'informer, analyser	CC1. Interpréter le projet et décoder la définition de l'ouvrage	**CC1.1.** Décoder et analyser les informations
		CC1.2. Identifier les principales caractéristiques techniques et esthétiques d'un projet, d'un ou des ouvrages
		CC1.3. Analyser les contraintes techniques du projet, de réalisation d'un ou des ouvrages
Traiter, décider, préparer	CC2. Préparer la fabrication et la mise en œuvre sur chantier	**CC2.1.** Justifier le choix d'un matériau, d'un produit, d'une liaison
		CC2.2. Traduire graphiquement une solution technique
		CC2.3. Établir un quantitatif, une fiche de débit
		CC2.4. Établir ou compléter un mode opératoire, un processus de réalisation (fabrication et mise en œuvre)
Organiser son poste ou son espace de travail	CC3. Organiser et sécuriser son poste ou son espace de travail et procéder à la maintenance de 1er niveau	**CC3.1.** Préparer, installer, sécuriser son poste ou son espace de travail
		CC3.2. Maintenir en état son poste ou son espace de travail
		CC3.3. Maintenir en état les équipements
Fabriquer, produire	CC4. Réaliser la fabrication d'un ouvrage	**CC4.1.** Effectuer le tracé d'un ouvrage unitaire et des pièces à usiner
		CC4.2. Adapter ou modifier des paramètres d'usinage avec un logiciel de FAO ou l'interface machine
		CC4.3. Installer, régler les outils, les accessoires et les pièces
		CC4.4. Réaliser les opérations d'usinage : machines conventionnelles, numériques
		CC4.5. Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition
Mettre en œuvre sur chantier	CC5. Réaliser l'installation d'un ouvrage sur site	**CC5.1.** Vérifier la conformité des supports
		CC5.2. Implanter les ouvrages
		CC5.3. Réaliser les opérations d'adaptation, de réglage et de fixation des ouvrages
Contrôler	CC6. Suivre le processus de réalisation et contrôler la qualité	**CC6.1.** Contrôler qualitativement et quantitativement les matériaux et les quincailleries
		CC6.2. Effectuer les opérations de contrôle de conformité de l'ouvrage fabriqué et installé
		CC6.3. Renseigner des documents de suivi de fabrication et de mise en œuvre
Communiquer	CC7. Communiquer et rendre-compte	**CC7.1.** Décrire une solution technique
		CC7.2. Rendre compte d'une activité

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP1

Le tableau ci-après explicite, par quelques exemples, les compétences communes CC1, CC2, CC4 et CC7, les liens entre les compétences travaillées en classe de seconde et les compétences des trois référentiels des baccalauréats professionnels de la famille de métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement.

Compétences communes en seconde	ERA	TMA	TFBMA
CC1.1. Décoder et analyser les informations	C1.1 Collecter, classer et hiérarchiser les informations	C1.1 Décoder et analyser les données de définition	C1.1 Analyser, étudier les données de définition
CC1.2. Identifier les principales caractéristiques techniques et esthétiques d'un projet, d'un ou des ouvrages	C1.2 Repérer et identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un agencement existant ou en projet –	– C1.2 Décoder et analyser les données opératoires	– C1.2 Analyser les données opératoires
CC1.3. Analyser les contraintes techniques du projet, de réalisation d'un ou des ouvrages	C1.3 Analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural	C1.3 Décoder et analyser les données de gestion	C1.3 Analyser les données de gestion
CC2.3. Établir un quantitatif, une fiche de débit	C2.3 Établir des quantitatifs et rédiger les bons de commande	C2.3 Établir les quantitatifs de matériaux et composants	C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants
CC4.5. Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition	C2.4 Fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons	C3.6 Conduire les opérations de montage et de finition	C3.2 Mettre en œuvre un moyen de montage C3.3 Mettre en œuvre des moyens de finition
CC7.1. Décrire une solution technique	C4.1 Présenter un projet	C6.3 Communiquer avec les différents les partenaires	C5.1 Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication C5.3 Émettre des avis, des propositions
CC7.2. Rendre compte d'une activité	C4.2 Assurer les relations avec les différents acteurs du projet	C6.1 Animer une équipe	C5.2 Encadrer une équipe sur un îlot de production
	C4.3 Animer une équipe –	C6.2 Animer les actions qualité et sécurité C6.4 Rendre compte d'une activité	– –

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier-Agenceur.

Ouvrages réalisés

	Fabrication			Mise en œuvre	Géométrie de l'ouvrage		
Menuiserie	Fréquente	Peu fréquente	Non réalisée	Réalisée	Assemblages d' éléments rectilignes	Assemblages d' éléments obliques	Assemblages d' éléments cintrés
Menuiseries extérieures							
Ouvertures							
Châssis		x		x	x	x	x
Portes d'entrée		x		x	x	x	x
Portes-fenêtres		x		x	x	x	x
Fenêtres		x		x	x	x	x
Façades menuisées décoratives	x			x	x	x	x
Fermetures							
Volets ou persiennes		x		x	x	x	x
Volets roulants			x	x			
Portes de garages		x		x	x	x	x
Portails et portillons		x		x	x	x	x
Menuiseries intérieures							
Portes palières		x		x	x	x	x
Portes intérieures, portes coulissantes		x		x	x		
Distribution de cloison			x	x			
Escaliers		x		x	x	x	
Parquets massifs			x	x			
Agencement							
Plafonds bois décoratifs		x		x			
Faux plafonds sur rail			x	x			
Revêtements de sol, parquets flottants			x	x			
Habillages muraux et divers	x			x	x	x	x
Rayonnages, linéaires	x				x	x	x
Rangements fonctionnels (cuisine, salle de bains, dressing)	x			x	x	x	x
Comptoirs, présentoirs	x			x	x	x	x
Mobilier meublant		x		x	x	x	x
Mobilier de collectivité		x		x	x	x	x

Matériaux, produits et composants utilisés

Matériaux	Nature
Bois	Massif
	Lamellé
	Reconstitué
	Rectifié, densifié, stabilisé
Matériaux en plaques	Contreplaqué, latté, placage
	Panneau de particules
	Panneau de fibres
	Panneau de particules orientées
	Stratifié, mélaminé, résine
	Massif 3 plis
Matériaux isolants	Fibreux minéraux
	Fibreux issus de produits à base végétale
	Alvéolaires à base de produits hydrocarbonés
Matériaux barrière	Barrière d'étanchéité à l'air
	Pare-vapeur
	Résiliant phonique, sous couche acoustique
Matériaux et produits de jointoiement ou de calfeutrement	Mastic en cordon préformé et mastic à extruder
	Mousse à cellules ouvertes ou fermées
	Profilés métalliques, PVC et aluminium.
Matériaux et produits de fixation, d'assemblage, de mobilité.	Adhésifs et colles
	Quincailleries d'assemblage et de positionnement
	Organes de mobilité, coulissage, rotation...
	Éléments de réglages et de fixation
	Fixations mécaniques, vis, pointes, agrafes...
Matériaux métalliques	Ossature métallique
	Ossature aluminium
Matériaux connexes	Produits verriers
	PVC
	Plâtre
	Staff
	Carrelage
	Faïence
	Pierre (marbre, granit…)
Produits de préservation et de finition	Produits fongicides et insecticides
	Produits de finition, peintures, lasures, vernis, huile, cire...
Équipements techniques intégrés	Luminaires
	Systèmes d'automatisation
	Transport des fluides
Accessoires décoratifs	Miroirs
	Quincailleries décoratives
	Décoration intérieure

Référentiel des activités professionnelles (annexe Ia)

Légende	Responsabilité	Le titulaire du baccalauréat exerce durant la tâche une responsabilité : – des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité) ; – des moyens (utilisation rationnelle des matériels et de la sécurité) ; – des produits (conformité, qualité).
	Autonomie	Le titulaire du baccalauréat maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
	Sous contrôle	Le titulaire du baccalauréat exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.

Fonction	Réalisation (1)	*Sous contrôle*	*Autonomie*	*Responsabilité*
Activités	Tâches			
1 – Préparation Contrôle et réception de l'existant, définition du produit, définition de la méthode de mise en œuvre, planification de la réalisation de l'ouvrage				
	1 – Prendre connaissance des documents, des consignes écrites et orales		x	
	2 – Analyser des données techniques relatives à la fabrication, à la pose et/ou aux installations	x		
	3 – Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages ou d'espaces à agencer	x		
	4 – Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace à agencer		x	
	5 – Identifier les moyens humains et matériels de l'entreprise	x		
	6 – Rechercher, comparer et choisir des solutions techniques		x	
	7 – Établir ou compléter les plans d'exécution (croquis, dessin de détail…)		x	
	8 – Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier		x	
	9 – Établir le quantitatif des matériels et des matériaux à mettre en		x	
	10 – Définir une méthode de travail		x	
	11 – Élaborer un processus et/ou un mode opératoire de fabrication, de pose…		x	
	12 – Planifier une réalisation, un agencement (fabrication, mise en œuvre)	x		
	13 – Établir les documents de fabrication, de mise en œuvre et de suivi		x	

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Fonction	Réalisation (2)	*Sous contrôle*	*Autonomie*	*Responsabilité*
Activités	Tâches			
2 – Fabrication Organisation et préparation de la fabrication, usinage, mise en forme, placage des éléments, montage, installation des quincailleries, des accessoires, finition et traitement, logistique.				
	1 – Préparer les postes de travail : usinage, montage, finition, contrôle			x
	2 – Réaliser des gabarits, des appareillages et des montages		x	
	3 – Optimiser et préparer les matériaux et les produits		x	
	4 – Usiner des profils, des liaisons et des formes sur des machines conventionnelles, à positionnement numérique et à commande		x	
	5 – Mettre en forme des éléments cintrés sur un seul plan dans un moule		x	
	6 – Plaquer des panneaux, des surfaces		x	
	7 – Effectuer les opérations de montage		x	
	8 – Préparer les surfaces et appliquer les produits de traitement et de finition	x		
	9 – Poser les quincailleries et les accessoires		x	
	10 – Effectuer le remplissage de parties claires, d'ossatures… (vitres, miroirs, panneaux décoratifs…)		x	
	11 – Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou sous-traité	x		
	12 – Conditionner, stocker, charger et décharger les ouvrages et assurer leur livraison			x
3 – Pose, installation de menuiseries et réalisation d'agencements intérieurs et extérieurs : Organisation, mise en œuvre et suivi du chantier				
	1 – Vérifier et mettre en place les dispositifs de sécurité, de protection individuelle et collective			x
	2 – Organiser les zones d'intervention			x
	3 – Déposer les ouvrages existants, stocker et trier les déchets.			x
	4 – Approvisionner les ouvrages, les matériaux, les produits			x
	5 – Relever ou tracer les référentiels et implanter l'ouvrage		x	
	6 – Préparer les supports nécessaires à la pose		x	
	7 – Préparer et ajuster les ouvrages		x	
	8 – Répartir et tracer les fixations		x	
	9 – Assurer la mise en position et le maintien provisoire des ouvrages		x	
	10 – Fixer, solidariser les ouvrages aux supports		x	
	11 – Mettre en œuvre les produits d'étanchéité, d'isolation et de jointoiement		x	
	12 – Installer les habillages, les miroiteries, les produits verriers		x	
	13 – Installer des équipements techniques intégrés, des éléments de décoration et des accessoires		x	
	14 – Effectuer des opérations de finition périphériques aux travaux d'agencement		x	

Fonction	Réalisation (3)	*Sous contrôle*	*Autonomie*	*Responsabilité*
Activités	Tâches			
4 – Suivi de réalisation et contrôle qualité				
	1 – Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits			x
	2 – Évaluer l'avancement des travaux et proposer des ajustements	x		
	3 – Renseigner des documents de suivi		x	
	4 – Vérifier la conformité d'une réalisation finie			x
	5 – Participer aux réunions de chantier	x		
5 – Maintenance des matériels et des ouvrages ou des installations existantes				
	1 – Effectuer la maintenance de premier niveau des machines fixes, portatives et des outillages			**x**
	2 – Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solutions correctives	**x**		
	3 – Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier		**x**	
	4 – Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation		**x**	
	5 – Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage		**x**	
6 – Communication				
	1 – Rendre compte de son travail, des informations et des observations		**x**	
	2 – Communiquer avec les différents partenaires		**x**	
	3 – Participer à des groupes de travail			**x**

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES COMPÉTENCES

CAPACITÉS		COMPÉTENCES
S'INFORMER ANALYSER	**C1**	**1** - Décoder et analyser les données de définition **2 -** Décoder et analyser les données opératoires **3** - Décoder et analyser les données de gestion **4** - Relever et réceptionner une situation de chantier
TRAITER DÉCIDER PRÉPARER	**C2**	**1** - Choisir et adapter des solutions techniques **2** - Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage **3** - Établir les quantitatifs de matériaux et composants **4** - Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose **5** - Établir les documents de suivi de réalisation
FABRIQUER	**C3**	**1** - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail **2** - Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires **3 -** Installer et régler les outillages **4** - Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, P.N., C.N. **5** - Conduire les opérations de mise en forme et de placage **6** - Conduire les opérations de montage et de finition
METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	**C4**	**1** - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention **2** - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages **3** - Implanter, distribuer les ouvrages **4** - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages **5** - Conduire les opérations de pose sur chantier **6** - Installer les équipements techniques, les accessoires **7** - Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage **8** - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier
MAINTENIR ET REMETTRE EN ÉTAT	**C5**	**1** - Assurer la maintenance périodique des ouvrages **2** - Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages
ANIMER	**C6**	**1** - Animer une équipe **2** - Animer les actions qualité et sécurité **3** - Communiquer avec les différents les partenaires **4** - Rendre compte d'une activité

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Compétence terminale :	C2.4 Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C2.41	**Répertorier** les phases de la fabrication, de la pose et/ou de la dépose	Schémas et relevés de mesures Dessin de fabrication Nomenclature et feuille de débit Fiches techniques Moyens humains Matériels, parc machines et équipement de chantier Documents techniques et normes en vigueur Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS) Consignes sur le tri, le stockage et l'enlèvement des produits Consignes de sécurité Planning des travaux et approvisionnement Techniques de fabrication, de pose et/ou de dépose Matériels de manutention	L'inventaire des phases est complet.
C2.42	**Recenser** les moyens humains et matériels		Les moyens humains sont adaptés.
C2.43	**Établir** les antériorités		Les antériorités sont justes et pertinentes.
C2.44	**Élaborer** le processus de fabrication de pose ou de dépose		L'élaboration et la chronologie des phases sont justes. Le processus est exploitable.

Compétence terminale :	C2.5 Établir les documents de suivi de réalisation		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C2.51	**Identifier** les différents documents de suivi (planning, fiche suiveuse, fiche de stock, fiche qualité, fiche de maintenance…)	Processus de fabrication, de dépose et de pose Documents de planification, temps imparti et délais Fiches descriptives de produits, matériaux, quincailleries et accessoires Fiche vierge planning, fiche suiveuse, fiche de stock, fiche qualité, fiche maintenance… Plan qualité (objectifs…) Dossier de maintenance Notices d'entretien Moyens informatiques et/ou conventionnels	L'identification des documents est pertinente.
C2.52	**Recenser** les données liées : • à la matière d'œuvre • aux moyens humains et matériels • aux processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier • aux contraintes de temps • à la coordination avec les autres corps d'état		L'ensemble des informations nécessaires est recensé.
C2.53	**Renseigner** les documents		Les documents sont complets et exploitables.
C2.54	**Proposer** des ajustements		Les propositions d'ajustement permettent d'optimiser les réalisations.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Compétence terminale : C3.6 Conduire les opérations de montage et de finition

	Être capable de	Ressources	Critères d'évaluation
C3.6 1	**Sélectionner** les pièces ou composants à monter, à finir	Données orales Définition du produit : • plan d'ensemble et de fabrication • gammes • contrats de phase • procédures d'utilisation • fiches techniques complémentaires (machines, outillages, composants...) Notice de montage Fiches techniques des produits Fiches de données de sécurité Pièces et accessoires, quincailleries Matériaux connexes Matériels de contrôle Moyens et matériels de protection des ouvrages Locaux et matériels d'application Aires de stockage Moyens et produits de nettoyage Équipements de protection individuelle (EPI) et collectifs	Les pièces sélectionnées permettent le montage.
C3.6 2	**Cadrer, monter** et **solidariser** les sous-ensembles		La méthodologie est respectée.
C3.6 3	**Préparer** les surfaces à traiter (ponçage, égrainage…)		Les surfaces sont préparées selon le niveau de qualité demandé.
C3.6 4	**Mettre en œuvre** les produits et les matériels d'application		L'application des produits est conforme aux spécifications.
C3.6 5	**Contrôler** en cours, en fin de montage et de finition : les caractéristiques fonctionnelles, dimensionnelles, géométriques, esthétiques		Les organes de liaison et les équipements sont correctement installés. Les contrôles effectués permettent de valider les caractéristiques et le bon fonctionnement de l'ouvrage.
C3.6 6	**Remettre** le poste de travail dans son état initial		Le poste de travail est opérationnel.
C3.6 7	**Conditionner** et **stocker** les ouvrages finis		Le conditionnement protège efficacement l'ouvrage. Le stockage est rationnel.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

Compétence terminale :		C4.1 Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention	
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
En début ou en cours de chantier		Matériels de chantier Machines portatives Produits et accessoires de mise en œuvre Plan de prévention et de sécurité pour la santé (PPSPS) Consignes de sécurité Moyens de protection des locaux et des biens : • bâches, emballages • panneaux de protection Équipements de protection individuelle (EPI) et collectifs Échelles d'accès, échafaudage et garde-corps Procédures d'installation et d'utilisation Procédures de démontage	
C4.11	**Préparer** les matériels, machines électroportatives et outillages adaptés au chantier		Les matériels et les machines préparés correspondent aux besoins.
C4.12	**Préparer** les accessoires de mise en œuvre		L'ensemble est préparé sans erreur.
C4.13	**Vérifier** les dispositifs de protection collective du chantier et **proposer** si nécessaire des modifications		L'organisation du poste et de son environnement est conforme aux données et aux règles d'ergonomie. Le PPSPS est respecté.
C4.14	**Protéger** l'environnement immédiat de pose et de dépose : • locaux habités ou non • installations et matériels		Les locaux et les biens sont correctement protégés.
C4.15	**Installer** les moyens d'accès et échafaudages de travail adaptés		L'installation des moyens d'accès et des échafaudages est conforme et adaptée à la situation du chantier.
C4.16	**S'équiper** des protections individuelles adaptées à la situation du chantier		Les équipements de protection individuels sont correctement utilisés.
En fin de chantier			
C4.17	**Désinstaller** le poste de travail		Les matériels sont désinstallés conformément aux procédures et consignes de sécurité.
C4.18	**Contrôler et ranger** les matériels, machines et outillages		Les matériels, machines et outillages sont contrôlés, rangés pour une nouvelle utilisation.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Compétence terminale :	C4.2 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.21	**Contrôler** et **réceptionner** les ouvrages et les produits : • leurs caractéristiques géométriques et dimensionnelles • l'aspect, la finition, l'absence de dégradations	Consignes orales Plans (d'architecte, d'implantation) Documents de pose Bon de livraison, listing Matériels de contrôle et de mesurage Référentiels, tracés existants (axe, trait de niveau…)	Les caractéristiques des ouvrages et des produits sont conformes. La procédure de réception est fiable.
C4.22	**Vérifier** les référentiels et les réservations existants : • niveau de sol brut, sol fini... • aplomb des murs • géométrie des baies et trémies… • axes et alignement		Les référentiels existants et les réservations sont correctement identifiés et vérifiés.
C4.23	**Identifier** les contraintes de mise en œuvre : obstacles, réseaux, travaux, en cours…		Les différentes contraintes sont identifiées et prises en compte.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

Compétence terminale :	C4.3 Implanter, distribuer les ouvrages		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.31	**Tracer** l'implantation des ouvrages : • axes, alignements, épaisseurs • niveau, aplomb, surfaces de référence • répartition, calepinage…	Plans (d'architecte, d'implantation) Référentiels Documents de pose Matériels de traçage et répartition Ouvrages, produits Moyens de manutention Bon de livraison, listing, planning Aire de stockage protégée	Les tracés sont effectués avec méthode et sont justes.
C4.32	**Distribuer**, **stocker** les ouvrages, les produits et les matériaux sur la zone d'intervention		La distribution est juste. Les quantités sont exactes. Les risques de déformation ou de dégradation sont pris en compte lors du stockage provisoire.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Compétence terminale :	C4.4 Préparer, adapter, ajuster les ouvrages		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.41	**Préparer** et/ou **assembler** les ouvrages et les quincailleries	Consignes orales Plans (d'architecte, d'implantation) Documents de pose et de montage Matériels de contrôle et de mesurage Matériels de pose Matériels de réglage et de maintien provisoire	Les ouvrages sont correctement préparés et assemblés.
C4.42	**Présenter** de façon provisoire les ouvrages de menuiserie,		Le positionnement de l'ouvrage est conforme aux plans et/ou aux instructions.
C4.43	**Régler** les ouvrages : • niveau et aplomb • alignements, jeux, épaisseurs • mobilités et fonctionnement		Les réglages respectent les conditions fonctionnelles de l'ouvrage.
C4.44	**Maintenir** en position temporaire les différents éléments ou		Le maintien en position est conforme aux contraintes et aux spécifications.
C4.45	**Positionner** les fixations		Le positionnement des fixations est effectué sans erreur.
C4.46	**Adapter**, **ajuster, traîner** les ouvrages aux supports		L'ajustage est correct.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

Compétence terminale :	C4.5 Conduire les opérations de pose sur chantier		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.51	**Régler** définitivement les ouvrages : • niveau et aplomb • alignements, jeux, épaisseurs • mobilités et fonctionnement	Produits de fixation, de scellement, d'étanchéité Modes d'emploi des produits Consignes de mise en œuvre Matériels de contrôle et de mesurage Matériels de pose	Les réglages respectent les conditions fonctionnelles de l'ouvrage.
C4.52	**Mettre en œuvre** les fixations sur les supports : • scellement hydraulique • scellement chimique • fixation mécanique		Les fixations sont correctement posées.
C4.53	**Mettre en œuvre** les produits d'étanchéité		Les produits d'étanchéité sont convenablement appliqués.
C4.54	**Solidariser** les ouvrages aux supports		Les fixations respectent les contraintes imposées.
C4.55	**Vérifier** les mobilités et le bon fonctionnement des ouvrages		Le bon fonctionnement de l'ouvrage est assuré.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Compétence terminale :		C4.6 Installer les équipements techniques, les accessoires	
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.61	**Préparer** les équipements et les accessoires	Consignes orales Plans (d'architecte, d'implantation) Documents de pose et de montage Matériels de pose Matériels de réglage, de contrôle et de mesurage	Les équipements sont correctement préparés.
C4.62	**Positionner** et **régler** les équipements et les accessoires		Les cotes de pose sont respectées.
C4.63	**Fixer** ou **installer** les garnitures, les équipements, les accessoires, les éléments de décoration		La pose respecte les critères esthétiques, fonctionnels et mécaniques.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

Compétence terminale :		C4.7 Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage	
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.71	**Identifier** les opérations de finition à mettre en œuvre (raccords : parquet, carrelage, faïence, plâtre, produits de finition…)	Consignes orales Matériels de protection Moyens d'application Matériels et produits de finition et de nettoyage Modes d'emploi des produits Consignes de mise en œuvre	Toutes les opérations sont recensées.
C4.72	**Protéger** les ouvrages et les zones d'intervention		La protection des ouvrages et de la zone d'intervention est efficace et adaptée.
C4.73	**Préparer** les supports à retoucher, à finir, à raccorder…		La préparation des supports permet l'application des produits.
C4.74	**Réaliser** les opérations de finition		Les opérations de finition sont bien exécutées. L'esthétique est respectée.
C4.75	**Nettoyer** les ouvrages et les zones de l'intervention		Le nettoyage est correctement effectué.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Compétence terminale :	C4.8 Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du		
	Être capable de	**Ressources**	**Critères d'évaluation**
C4.81	**Identifier** et **préparer** les opérations de	Consignes orales Plans (d'architecte, d'implantation) Moyens d'étiquetage Matériel de manutention Planning des travaux Matériels nécessaires à la désinstallation Lieux de tri, de stockage et d'enlèvement des produits déposés Réglementation en vigueur Consignes de tri Moyens de protection individuelle et collective Moyen de transport agréé	Toutes les opérations sont recensées.
C4.82	**Déposer** les ouvrages existants en respectant les locaux, les biens l'environnement et les matériaux de réemploi		La désinstallation est parfaitement maîtrisée.
C4.83	**Trier** et **stocker** les déchets de chantier selon différents types : • produits revalorisés • produits détruits • produits réemployés		Le tri sélectif des déchets est effectué suivant la réglementation en vigueur Les ouvrages à revaloriser et à réemployer sont stockés suivant les consignes.
C4.84	**Évacuer** les déchets selon les conditions du chantier		L'évacuation est effectuée avec les moyens adaptés.
Le temps imparti et les règles de sécurité sont respectés.			

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

Référentiel de certification : savoirs technologiques associés

S1 – l'entreprise et son environnement
- 1.1 – Les intervenants
- 1.2 – Le déroulement d'une opération de construction
- 1.3 – Les systèmes économiques

S2 – la communication technique
- 2.1 – Les systèmes de représentation
- 2.2 – Les documents techniques
- 2.3 – Les outils de communication

S3 – le confort de l'habitat
- 3.1 – L'isolation thermique
- 3.2 – L'isolation phonique et la correction acoustique
- 3.3 – L'étanchéité à l'eau
- 3.4 – L'étanchéité à l'air
- 3.5 – L'ambiance visuelle
- 3.6 – L'aération et la ventilation des logements
- 3.7 – La protection incendie
- 3.8 – L'accessibilité et la sécurité des personnes
- 3.9 – L'ergonomie en agencement et en ameublement

S4 – la mécanique et la résistance des matériaux
- 4.1 – Le système constructif de l'ouvrage
- 4.2 – La statique
- 4.3 – La résistance des matériaux
- 4.4 – Les liaisons et la stabilité de l'ouvrage
- 4.5 – La vérification et le dimensionnement

S5 – les ouvrages
- 5.1 – Les généralités
- 5.2 – L'étude des ouvrages

S6 – les matériaux, les produits et les composants
- 6.1 – Les matériaux
- 6.2 – Les matériaux connexes
- 6.3 – Les produits
- 6.4 – Les composants

S7 – les moyens et les techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier
- 7.1 – Les moyens et les techniques de fabrication
- 7.2 – Les outillages de coupe
- 7.3 – La cinématique de la coupe
- 7.4 – Les moyens et les techniques d'assemblage et de montage
- 7.5 – Les moyens et les techniques de mise en forme et de placage
- 7.6 – Les moyens et les techniques de finition et de traitement
- 7.7 – Les moyens et les techniques de contrôle
- 7.8 – Les moyens et les techniques de manutention, de conditionnement, stockage et chargement
- 7.9 – Les moyens et les techniques de mise en œuvre sur chantier

S8 – la santé et la sécurité au travail
- 8.1 – Les principes généraux, prévention, connaissances des risques
- 8.2 – La conduite à tenir en cas d'accident
- 8.3 – Les manutentions manuelles et mécaniques, l'organisation du poste de travail
- 8.4 – La protection du poste de travail et de l'environnement
- 8.5 – Les risques spécifiques

S9 – l'organisation et la gestion de fabrication et de chantier
- 9.1 – L'organisation du processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier
- 9.2 – La gestion des temps et des délais
- 9.3 – La gestion des coûts
- 9.4 – La gestion de la qualité
- 9.5 – La gestion de la maintenance
- 9.6 – La gestion de la sécurité

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP2

MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

	COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS								
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
C1	**1** - Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 - Décoder et analyser les données opératoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 - Décoder et analyser les données de gestion	X	X	X	X	X	X	X		X
	4 - Relever et réceptionner une situation de chantier	X	X	X		X	X	X	X	X
C2	**1 -** Choisir et adapter des solutions techniques		X	X	X	X	X	X		X
	2 - Établir les plans et tracés d'exécution d'un ouvrage		X	X	X	X	X	X		X
	3 - Établir les quantitatifs de matériaux et composants		X	X	X	X	X	X		X
	4 - Établir le processus de fabrication, de dépose et de pose		X	X	X	X	X	X	X	X
	5 - Établir les documents de suivi de réalisation		X	X	X	X	X	X	X	X
C3	**1** - Organiser et mettre en sécurité les postes de travail	X					X	X	X	X
	2 - Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires		X	X		X	X	X	X	X
	3 - Installer et régler les outillages		X				X	X	X	X
	4 - Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, P.N., C.N.		X				X	X	X	X
	5 - Conduire les opérations de mise en forme et de placage						X	X	X	X
	6 - Conduire les opérations de montage et de finition						X	X	X	X
C4	**1** - Organiser et mettre en sécurité la zone d'intervention	X						X	X	X
	2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	3 - Implanter, distribuer les ouvrages	X	X	X		X	X	X	X	X
	4 - Préparer, adapter, ajuster les ouvrages	X	X	X		X	X	X	X	X
	5 - Conduire les opérations de pose sur chantier	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	6 - Installer les équipements techniques, les accessoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	7 - Assurer les opérations de finition périphériques à l'ouvrage	X		X		X	X	X	X	X
	8 - Gérer la dépose des ouvrages et l'environnement du chantier	X	X	X		X	X	X	X	X
C5	**1** - Assurer la maintenance périodique des ouvrages	X	X			X	X	X	X	X
	2 - Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages	X	X					X	X	X
C6	**1** - Animer une équipe	X	X							
	2 - Animer les actions qualité et sécurité	X	X						X	X
	3 - Communiquer avec les différents les partenaires	X	X							

S7 Les moyens et les techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier (suite)		1	2	3	4
S7.8	**Les moyens et les techniques de manutention, conditionnement, stockage et chargement**				
	7.81 – Les moyens et les techniques de manutention, conditionnement, stockage chargement Moyens de conditionnement, de stockage et de manutention (moyens manuels et mécaniques) : – caractéristiques des produits et ouvrages à déplacer (masse, volume, conditions d'équilibre) – les principes de conditionnement et de stockage – les documents de gestion de chantier (bordereau de livraison, calendrier d'intervention) – code de levage et trajectoire				
S7.9	**Les moyens et les techniques de mise en œuvre sur chantier**				
	7.91 – Les techniques d'implantation Références (origine, niveau, symétrie...) Établissement d'une référence : – méthodes et moyens (niveau, laser...) Repères normatifs (IGN, réseaux, DTU)				
	7.92 – Les techniques de mise en œuvre et de maintien en position Techniques de mise en œuvre : – préparation, adaptation, ajustage des ouvrages Techniques liées à l'installation d'équipements techniques, d'accessoires, d'éléments décoratifs Techniques et méthodes de fixation Moyens de fixations (composants, produits) Moyens de mise en œuvre (outillages…) Relation entre les supports et les moyens de fixation (compatibilité, résistance…) Choix des liaisons et fixations en fonction des supports, ouvrages de menuiserie et d'agencement				

EXTRAIT DU VADEMECUM DE LA 3ème PRÉPA-MÉTIERS

Fiche 13
Accompagner le projet d'orientation de chaque élève

BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Dans cette fiche

Attentes et recommandations pour l'accompagnement à l'orientation

L'accompagnement à l'orientation se fait tout au long du parcours du jeune.

Ce parcours est un processus guidé et progressif qui offre à chacun la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences notamment ***sa compétence à s'orienter et développer son savoir devenir.***

La mise en œuvre de FOLIOS permet de suivre progressivement la construction du parcours du jeune et aide à apprécier son profil.

De quoi s'agit-il ?

- L'accompagnement, essentiel pour **une orientation progressive tout au long de la scolarité**, est renforcé à tous les niveaux pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir.
  Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives.
  Cet accompagnement permet de mieux personnaliser les parcours des élèves et de valoriser toutes les formations y compris l'apprentissage.

Enjeux

- La classe de 3e prépa-métiers constitue un **palier d'orientation,** les élèves sont amenés à **effectuer des choix** entre la voie professionnelle et la voie générale et technologique, en voie professionnelle entre une formation sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti.
- **Ces choix doivent être préparés en amont, tout au long du collège, afin de permettre aux élèves et à leur famille d'élaborer un projet d'orientation et de préparer les conditions de leur réussite dans la voie choisie.**

Principes généraux

- L'accompagnement au choix de l'orientation favorise la **découverte de la diversité du monde professionnel et des multiples voies de formation**. Il sera d'autant plus efficace s'il :
  - rend l'élève acteur de son parcours ;
  - valorise les expériences scolaires mais également extra-scolaires ;
  - développe une attitude réflexive (nécessité de garder une trace des travaux et des recherches de l'élève : FOLIOS).
- C'est également développer **la compétence à s'orienter** :
  - être capable de recueillir, d'analyser et d'exploiter l'information
  - apprendre à se connaitre.

  Cette compétence s'appuie sur des compétences clés : « apprendre à apprendre, l'esprit d'initiative et d'entreprise, s'auto-évaluer… » et le développement de compétences socio-émotionnelles.

Mise en œuvre

QUI ?

Le professeur principal assure le suivi et la coordination des différentes actions menées, en lien étroit avec le professeur en charge du suivi de chaque élève. L'ensemble des membres de l'équipe éducative, dont le Psychologue de l'Éducation Nationale, sont expressément associés.
La **Région**, dans le cadre des nouvelles compétences en matière d'information sur les formations et les métiers, est **amenée à intervenir dans les établissements** auprès des élèves de 3ème prépa-métiers sur ces heures dédiées.
Le **référent école-entreprise** est un interlocuteur identifié par les différents membres de la communauté et les partenaires économiques et professionnels pour coordonner des actions.

QUOI ?

Le contenu s'appuie sur **le référentiel du Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel** dans sa dimension collège.

OÙ ?

Au sein de la formation en établissement (tous les enseignements y contribuent) mais également au cours des stages, des temps d'immersion, des visites, des rencontres…

QUAND ?

L'accompagnement à l'orientation se fait au quotidien par un ancrage dans les disciplines, l'accompagnement personnalisé, l'enseignement de la découverte des métiers et des formations, les projets… mais également sur des temps plus spécifiques, les heures de vie de classe, des temps banalisés et les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation (36 heures année).

COMMENT ?

Au sein des disciplines : en contextualisant les notions abordées, en s'appuyant sur des exemples de la vie quotidienne, en exploitant des actions menées dans l'enseignement de la découverte des métiers et des formations (faire du lien) ;
Au cours de projets : en développant le sens de l'engagement et de l'initiative ;
Dans l'enseignement de la découverte des métiers et des formations : en multipliant les rencontres, les immersions, en participant à des activités de réalisation, en participant à des challenges, des concours, en instituant des temps de synthèse pour permettre une analyse réflexive des actions menées…
Pendant les heures de vie de classe : en favorisant un dialogue permanent (élèves – élèves, élèves – professeurs…) ;
Pendant les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation :

- en coordonnant l'organisation, la mise en œuvre et le suivi d'actions d'information sur les métiers et sur les formations ainsi que **leur exploitation et leur appropriation** par les élèves
- en aidant le jeune à se connaître, s'auto-évaluer, à faire des choix en s'appuyant sur l'outil FOLIOS

Les leviers pour développer la compétence à s'orienter

- Des activités structurées et progressives pour permettre à chaque élève de :
  - **se découvrir et de découvrir le monde en dehors de l'école ;**
  - **se confronter à des projets, à de l'action : « agir pour s'orienter… » ;**
  - **percevoir ce qu'est de vivre au quotidien dans un milieu professionnel ;**
  - **relier les enseignements à un univers économique et professionnel ;**
  - **multiplier les occasions de rencontres ;**
  - **s'engager pour mieux savoir qui l'on est… ;**
  - **développer les compétences socio-émotionnelles.**

onisep.fr

FOLIOS

- Liens :
  - http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91137 le référentiel du Parcours Avenir (P.I.I.O.D.M.EP.)
  - www.onisep.fr/Equipes-educatives/ressourcespedagogiques_séquences pédagogiques ONISEP (clé en main)
  - http://kitpedagogique.onisep.fr/forum-orientation

FICHE 14
Mettre en œuvre la découverte des métiers et des formations professionnelles

Définir le continuum des apprentissages

Pour se projeter dans l'avenir et être en capacité de faire des choix éclairés et raisonnés, il ne s'agit pas seulement de connaître le monde professionnel, il faut aussi le comprendre, savoir s'y repérer et anticiper ses évolutions.

L'objectif est de construire un lien fort entre les apprentissages abordés au travers des enseignements dispensés et le suivi et l'accompagnement pédagogique et individuel des élèves vis-à-vis de leur projet d'orientation.

Il s'agit d'élaborer un plan de formation ou une progression, continuum des apprentissages en classe et hors la classe, hors l'établissement, dans le cadre des séquences d'observation et les périodes d'immersion ou de formation en milieu professionnel.

L'accompagnement, la découverte des métiers et des voies de formation sont centrés sur les besoins des élèves désireux de s'orienter à la fois vers l'enseignement général et technologique, vers l'enseignement professionnel, sous statut scolaire ou statut de l'apprentissage.

Il est donc indispensable de permettre à chaque élève de garder la mémoire des expériences vécues tout en l'aidant à prendre conscience de l'ensemble de ses acquis. Cette démarche permet d'encourager l'élève et de se projeter dans l'avenir. L'application nationale Folios, outil numérique au service de l'ensemble des parcours éducatifs, poursuit ces objectifs et participe de l'acquisition de l'autonomie de l'élève.

Par ailleurs, le livret scolaire unique (LSU) de l'élève portera mention et appréciation des projets mis en œuvre.

Les principes

La découverte des métiers et des formations professionnelles est ancrée dans les disciplines et pensée en cohérence avec les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La mise en œuvre d'un continuum des apprentissages implique de développer des projets partagés et territoriaux en réseau avec d'autres établissements ou centres de formation, avec des partenaires extérieurs. Dans ce cadre, l'organisation de rencontres entre équipes de direction, éducatives et pédagogiques de collèges et de lycées est systématisée.

Ces projets, qui structurent la scolarité des élèves, mobilisent des pratiques pluridisciplinaires et interdisciplinaires. Ils donnent l'occasion aux partenaires de l'École, notamment les associations, les collectivités, les entreprises ou les institutions culturelles, d'intervenir auprès des élèves dans le cadre des actions développées par les équipes pédagogiques et éducatives. Fondés sur une démarche de projet, ces apprentissages favorisent le travail en équipe et une pédagogie commune.

Ces apprentissages tiennent compte du développement psychologique, social et cognitif du jeune et prennent appui sur ses expériences personnelles pour construire son projet d'orientation : ses connaissances et compétences seront valorisées.

Le continuum des apprentissages est en lien avec les autres parcours, pour permettre à l'élève de construire progressivement son projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle. Il fait le lien entre une dimension collective (projets collectifs) et une dimension individuelle. Proposer des situations d'apprentissage pour lesquelles l'élève est acteur concourt à développer sa compétence à s'orienter : la construction sera progressive jalonnée de temps d'entretiens personnalisés afin d'accompagner la réflexion personnelle de l'élève.

L'élève garde la trace de son propre parcours et projet d'orientation, il s'appuie sur l'application numérique Folios qui permet de garder les traces de ses apprentissages et de prendre conscience de son cheminement dans la construction de son projet d'orientation.

La conception, le suivi de ce continuum mobilise :

- Le chef d'établissement qui pilote impulse et veille à la mise en œuvre du parcours de formation, de découverte des métiers et des formations professionnelles, du projet d'orientation des élèves.

- Le professeur principal qui assure le suivi du parcours des élèves en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative, le service médico-social, les professeurs en charge du suivi personnalisé de quelques élèves, de leurs projets d'orientation et, le cas échéant, le/la professeur/e référent/e pour la scolarisation des élèves handicapés.

- Les professeurs qui mettent en œuvre le fil rouge des apprentissages dans leurs enseignements. En particulier les professeurs en charge de la consolidation qui trouvent dans le cadre de cet enseignement les supports et les opportunités de développer les connaissances et compétences de leurs programmes et les professeurs en charge de l'enseignement de sciences et technologie qui trouvent un espace pour prolonger leur enseignement, aborder et travailler certaines connaissances et compétences.

- Le psychologue de l'éducation nationale, qui contribue à l'ingénierie pédagogique qui apporte au chef d'établissement et à l'équipe éducative leurs expertises.

- Le conseiller principal d'éducation (CPE) en relation avec le professeur en charge du suivi personnalisé de quelques élèves qui apportent leurs expertises tout au long du parcours par sa connaissance particulière de l'élève, en relation étroite avec sa famille.

- Le professeur documentaliste qui veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement, et contribue à son appropriation par les élèves.

- Les parents et leurs associations représentatives, aidés par l'équipe de direction, éducative et pédagogique, qui assurent également le suivi et l'accompagnement des projets d'orientation de leurs enfants.

- Le directeur de CIO, le chef d'établissement, l'animateur du bassin de formation, les DDFPT des LEGT ou LP, les référents école-entreprises qui mettent en cohérence les actions conduites et mobilisent les ressources territoriales au sein des réseaux d'établissement et des réseaux professionnels.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Grille horaire élève
Volume horaire de référence*

	Seconde professionnelle	Première professionnelle	Terminale professionnelle	Total sur 3 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	**450**	**420**	**390**	**1 260**
Enseignement professionnel	330	266	260	**856**
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	30	28	13	**71**
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	30	14	13	**57**
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	**108**
Prévention-santé-environnement	30	28	26	**84**
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	**84**
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	**360**	**336**	**299**	**995**
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	**267**
Mathématiques	45	56	39	**140**
Langue vivante A	60	56	52	**168**
Physique - chimie ou langue vivante B (selon la spécialité)	45	42	39	**126**
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	**84**
Éducation physique et sportive	75	70	65	**210**
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX D'ORIENTATION (b) (c)	**90**	**84**	**91**	**265**
TOTAL DES HEURES	**900**	**840**	**780**	**2 520**
PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	**18 à 22 semaines**

(a) la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.
(b) y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue d'un positionnement en début de classe de seconde
(c) en terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.)
ou poursuite d'études (renforcement méthodologique etc.)
*Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2520 h).

Emploi du temps en Première Bac Pro TMA pour l'enseignement professionnel

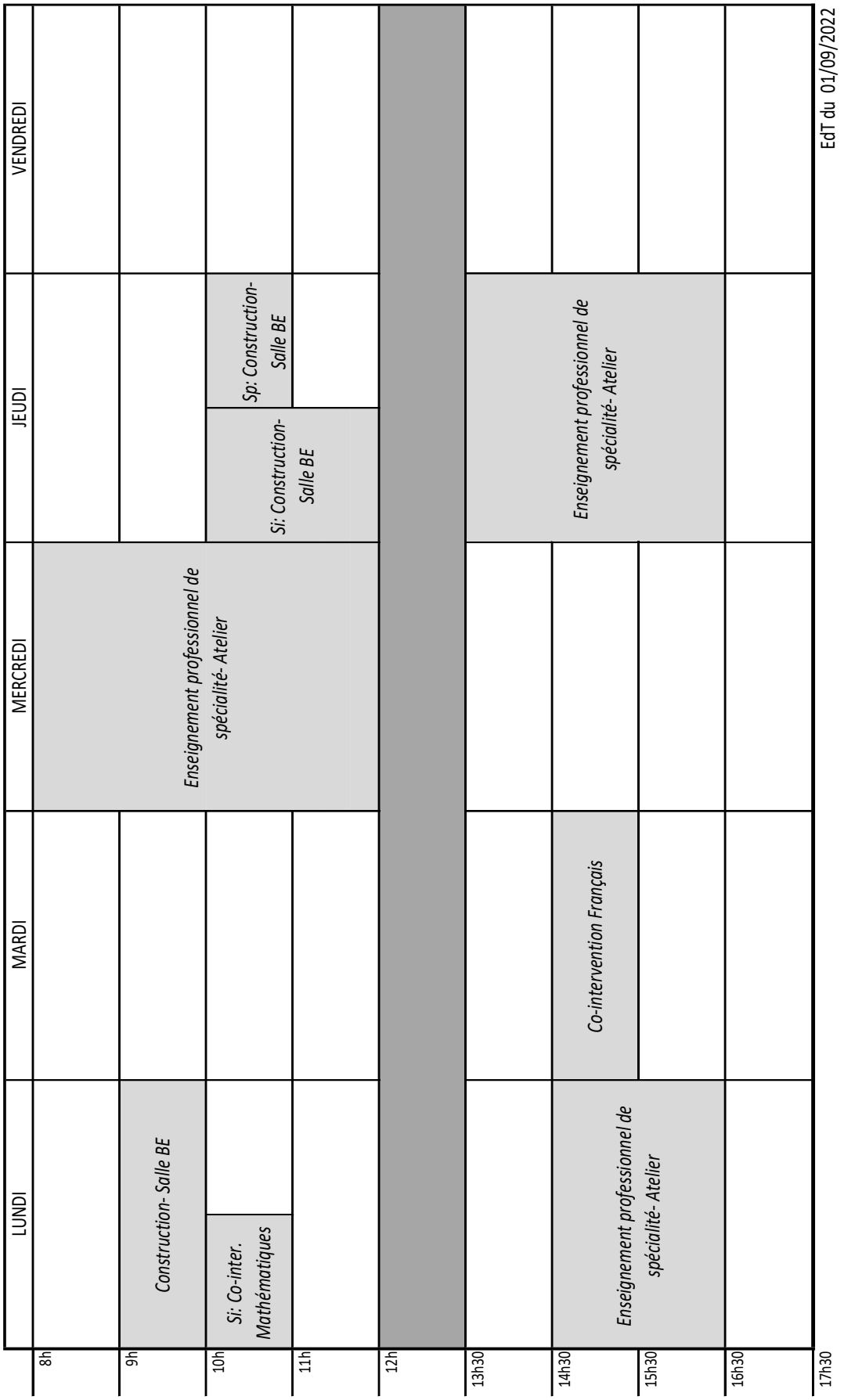

Tournez la page S.V.P.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP6

Organisation annuelle de la formation du BAC PRO T.M.A

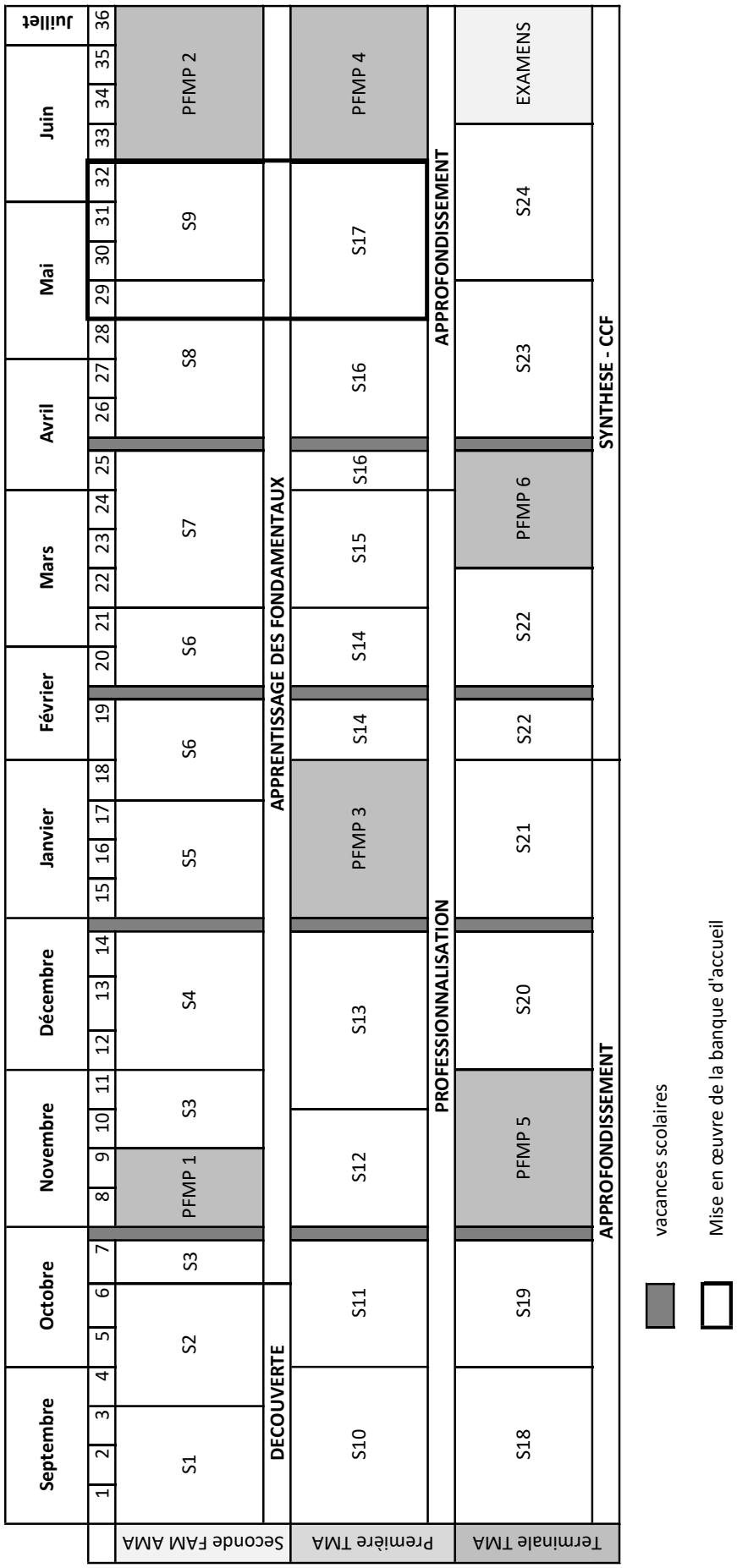

Extrait du code du travail

Article R4153-40

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2017

Partie réglementaire (Articles R1111-1 à R8323-1)
Quatrième partie : Santé et sécurité au travail (Articles R4121-1 à R4822-1)
Livre Ier : Dispositions générales (Articles R4121-1 à R4163-8)
Titre V : Dispositions particulières à certaines catégories de travailleurs (Articles R4152-2 à D4154-6)
Chapitre III : Jeunes travailleurs (Articles D4153-1 à R4153-52)
Section 3 : Dérogations pour les jeunes de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans (Articles R4153-38 à R4153-52)
Sous-section 1 : Autorisation de dérogation pour les jeunes en formation professionnelle (Articles R4153-38 à R4153-45)

Article R4153-40 **Version en vigueur depuis le 01 janvier 2017**

Modifié par Décret n°2016-1908 du 27 décembre 2016 - art. 7

L'employeur ou le responsable de l'établissement mentionné à l'article L. 4111-1 et le chef d'établissement mentionné aux articles R. 4153-38 et R. 4153-39 peuvent, pour une durée de trois ans à compter de l'envoi de la déclaration prévue à l'article R. 4153-41, affecter des jeunes aux travaux interdits susceptibles de dérogation mentionnés à la section 2 du présent chapitre, sous réserve de satisfaire aux conditions suivantes :

1° Avoir procédé à l'évaluation prévue aux articles L. 4121-3 et suivants, comprenant une évaluation des risques existants pour les jeunes et liés à leur travail ; cette évaluation est préalable à l'affectation des jeunes à leurs postes de travail ;

2° Avoir, à la suite de cette évaluation, mis en œuvre les actions de prévention prévues au deuxième alinéa de l'article L. 4121-3 ;

3° Avant toute affectation du jeune à ces travaux :

a) Pour l'employeur, en application des articles L. 4141-1 et suivants, avoir informé le jeune sur les risques pour sa santé et sa sécurité et les mesures prises pour y remédier et lui avoir dispensé la formation à la sécurité en s'assurant qu'elle est adaptée à son âge, son niveau de formation et son expérience professionnelle ;

b) Pour le chef d'établissement, lui avoir dispensé la formation à la sécurité prévue dans le cadre de la formation professionnelle assurée, adaptée à son âge, son niveau de formation et son expérience professionnelle et en avoir organisé l'évaluation.

Dans les établissements mentionnés au 4° de l'article R. 4153-39, par dérogation aux dispositions qui précèdent, le chef d'établissement doit avoir mis en œuvre l'information et la formation mentionnées au a ou, lorsque la formation assurée conduit à un diplôme technologique ou professionnel, avoir mis en œuvre la formation à la sécurité et son évaluation mentionnées au b.

4° Assurer l'encadrement du jeune en formation par une personne compétente durant l'exécution de ces travaux ;

5° Avoir obtenu, pour chaque jeune, la délivrance d'un avis médical d'aptitude.

Cet avis médical est délivré chaque année soit par le médecin du travail pour les salariés, soit par le médecin chargé du suivi médical des élèves et des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle ou des jeunes accueillis dans les établissements mentionnés au 4° de l'article R. 4153-39.

Tout jeune affecté aux travaux mentionnés au premier alinéa bénéficie du suivi individuel renforcé de son état de santé prévu aux articles R. 4624-22 à R. 4624-28 en application du II de l'article R. 4624-23.

Article D4153-28 **Version en vigueur depuis le 14 octobre 2013**

Modifié par Décret n°2013-915 du 11 octobre 2013 - art. 2

I.-Il est interdit d'affecter les jeunes à des travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien :

1° Des machines mentionnées à l'article R. 4313-78, quelle que soit la date de mise en service ;

2° Des machines comportant des éléments mobiles concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement.

II.-Il peut être dérogé à l'interdiction mentionnée au I dans les conditions et formes prévues à la section 3 du présent chapitre.

DOCUMENT TECHNIQUE DT1

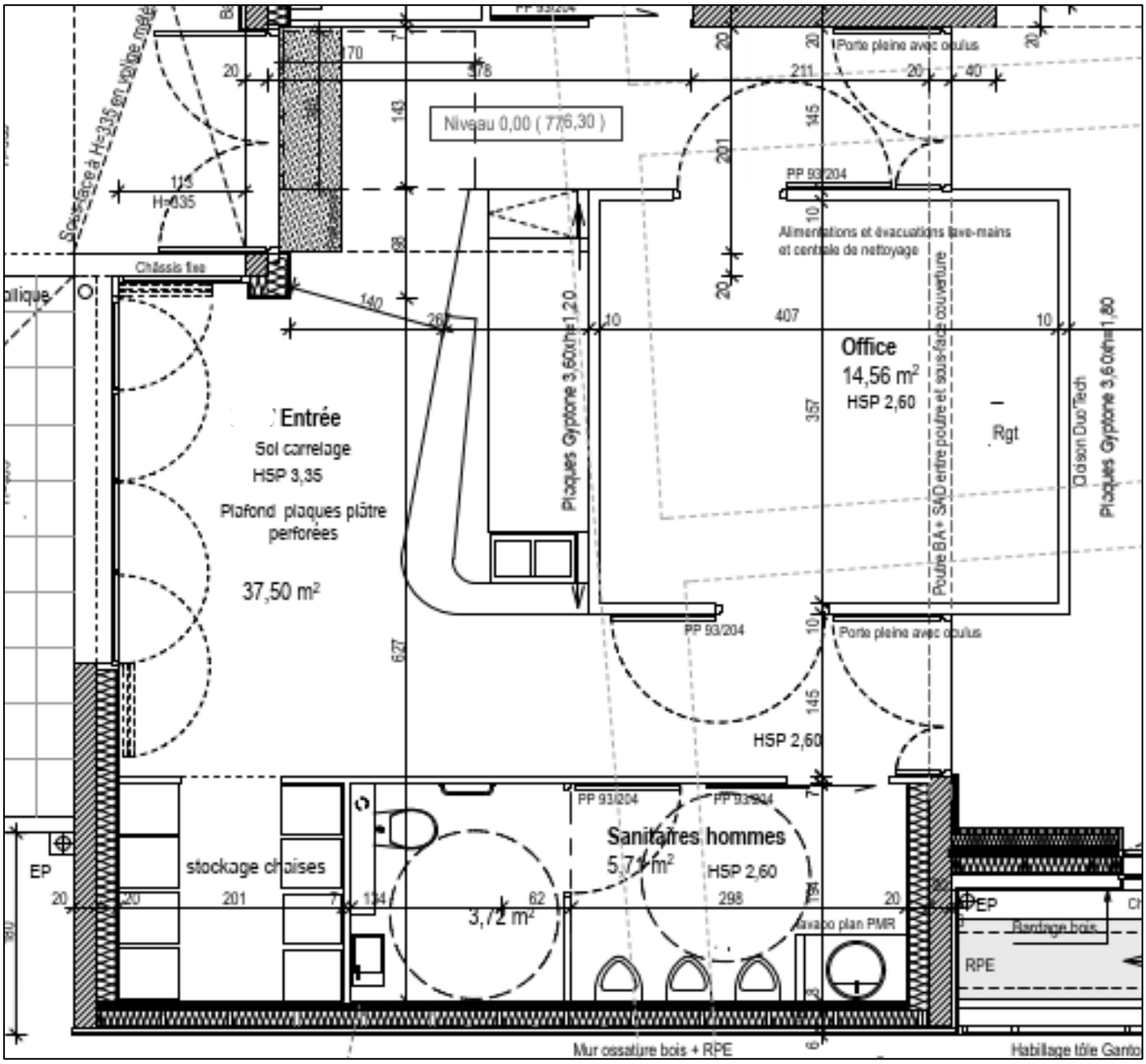

DOCUMENT TECHNIQUE DT2

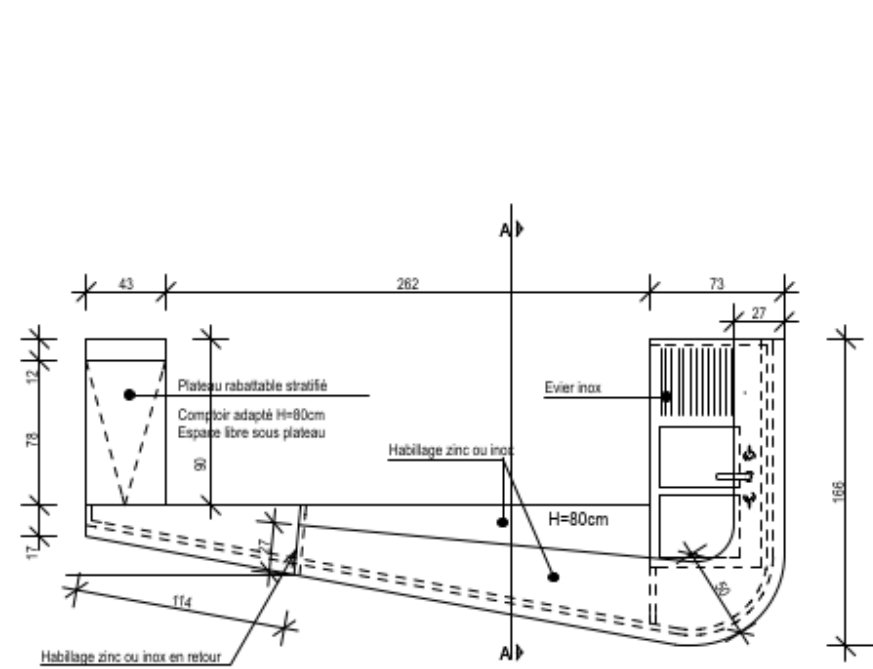

Plan d'aménagement - Echelle 1/25

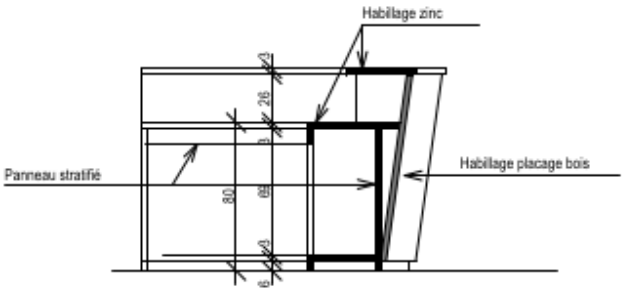

Coupe AA - Echelle 1/25

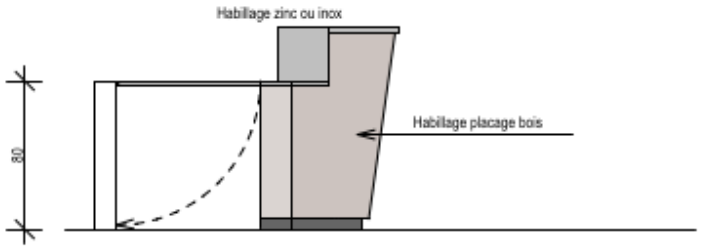

Façade sur retour vers entrée - Echelle 1/25

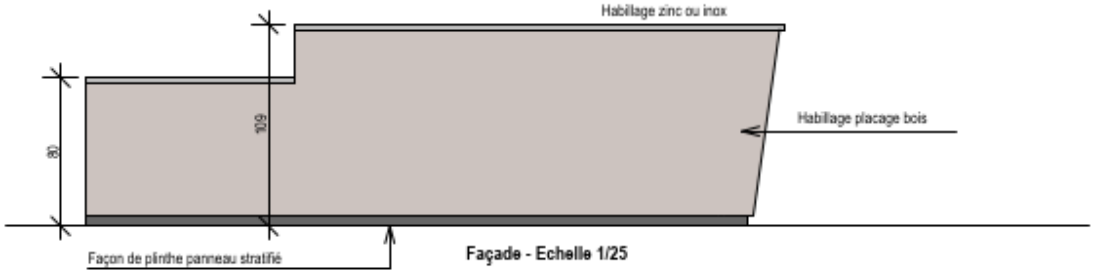

Façade - Echelle 1/25

Détail Banque d'accueil - Échelle1/25

Modèle CMEN v3

Nom de famille :
(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

Numéro Candidat :

Né(e) le : / /

Cadre réservé aux candidats de concours de recrutement et examens professionnels

Concours : ..... **Option / Section :** ..... **N° d'inscription :**

Cocher une seule case parmi les six types de concours suivants :

☐ externe ☐ 3e externe ☐ externe spécial ☐ interne ou 1er interne ☐ 2nd interne ☐ 2nd interne spécial

Cocher public OU privé UNIQUEMENT pour les concours enseignants : ☐ public ☐ privé

Examen professionnel pour l'avancement au grade de : .....

Cadre réservé aux candidats d'examens et du concours général

Examen : ..... **Série / Spécialité :** .....

Epreuve - Matière : ..... **Session :** .....

EFE GIB 2

DR 1

Tous les documents réponses sont à rendre, même non complètés.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

DOCUMENT RÉPONSE DR1

	Septembre				Octobre			Novembre				Décembre			Janvier				Février		Mars				Avril			Mai				Juin				Juillet
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
Seconde FAM AMA	S1				S2		S3	PFMP 1		S3		S4			S5				S6	S6	S7				S8			S9				PFMP 2				
	DECOUVERTE							APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX																												